

idées  
reçues

# Les Vacances



Jean-Didier Urbain



idées  
reçues

# Les Vacances

*... mais quelle est cette folie qui nous emporte tous !*

Edgar Morin, « Vivent les vacances »,  
*Pour une politique de l'homme*, 1965

idées  
reçues

# Les Vacances

Jean-Didier Urbain

*Économie & Société*

## **Jean-Didier Urbain**

Docteur en anthropologie sociale et culturelle, il est expert au comité scientifique de l'ONT (Observatoire national du tourisme) et directeur du groupe de prospective « Temps libre et dynamiques spatiales » à la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale).

### **Du même auteur**

(bibliographie non exhaustive)

- *L'Idiot du voyage, histoire de touristes*, Payot, 1993.
- *Sur la plage, mœurs et coutumes balnéaires*, Payot, 1996.
- *Secrets de voyage*, Payot, 1998.

**VACANCES** n. f. pl. – mot issu d'un emprunt au latin classique *vacans*, participe présent de *vacare*, qui veut dire « être vide », d'où « être libre » ou « inoccupé » – comme dans *emploi vacant*, *succession vacante* ou *vacance du pouvoir*, qui renvoient bien à l'idée de vide ou d'absence. Avant d'être un temps fort des loisirs, *vacances* désigne ainsi une période de *vacuité*. Ce sera d'abord (en 1594) celle, spécifique, pendant laquelle les tribunaux cessent leur activité. Puis, couramment employé, *vacances* désignera (sens attesté dès 1625) la période où les écoles et les facultés rendent leur liberté aux élèves et aux étudiants. Par la suite, le sens du mot s'étendra encore en servant aussi à désigner génériquement (dès 1669) le temps de repos des adultes – d'où *jours de vacance(s)*. Ainsi, par extension ultime, mais beaucoup plus tard (en 1907), le mot *vacances* sera-t-il employé pour désigner tout autant le repos légal des salariés que celui des écoliers – lesdites *vacances scolaires*. Sans préjuger de son contenu ou de sa nature, ce mot réfère donc, en premier lieu, à un état : *être* ou ne pas *être en vacances*, avant de référer à une attitude ou à une action particulière comme voyager ou *partir en vacances*. Tiré de *vacances*, on notera que le mot *vacancier* n'apparaît que vers 1925. Cela prouve que jusqu'à une époque assez tardive on a pu être en vacances sans pour autant être un vacancier ; corrélativement, l'apparition de ce mot atteste l'émergence de l'emploi spécialisé du mot *vacances* avec le sens que nous lui attribuons aujourd'hui. *Vacancier*, employé comme adjectif à partir de 1942, se répandra comme nom vers 1950 au point de se substituer en partie à *estivant* pour désigner les personnes en vacances dans un lieu déterminé.

## Introduction

- « La création des vacances a été  
la grande victoire de 36. » ..... 9

## Les vacances

- « Les vraies vacances, c'est partir. » ..... 19
- « La plupart des Français ne partent pas  
en vacances. » ..... 25
- « Les vacances suscitent de véritables exodes. » .. 31
- « Les Français ont plus de vacances  
que leurs voisins... et ce sont les enseignants  
qui en profitent le plus. » ..... 37
- « Les vacances scolaires ne tiennent pas  
compte de la vie des gens. » ..... 45

## Le tourisme

- « Les Français sont casaniers. » ..... 53
- « Les touristes sont des faux voyageurs. » ..... 59
- « Les touristes sont irrespectueux et  
destructeurs. » ..... 65
- « Les touristes ne voyagent qu'en groupe. » ..... 73
- « La France est la première destination  
touristique. » ..... 79
- « Avec les 35 heures, l'industrie touristique  
explose. » ..... 83

## Séjours et villégiatures

- « Aujourd'hui, on privilégie les vacances actives. » ..... 89
- « La plage n'attire plus autant qu'avant. » ..... 95
- « La campagne est un lieu de vacances en plein essor. » ..... 99
- « Les séjours à l'étranger se développent. » ..... 103
- « Les séjours en famille, c'est pas des vacances. » .. 109

## Conclusion

- « Partir en vacances est une nécessité biologique et sociale. » ..... 115

## Annexes

- Glossaire des sigles* ..... 120
- Pour aller plus loin* ..... 122



## « La création des vacances a été la grande victoire de 36. »

*La révolution, c'est les vacances de la vie.*

André Malraux, *L'Espoir*, 1937

Mais qui était ce « soldat inconnu » qui lutta jusqu'au bout contre les vacances pour tous ? Votée à la Chambre le 11 juin par 563 voix contre 1 et promulguée le 20, la loi sur les congés payés de 1936 accorda aux salariés, suite à un an de services continus, douze jours de vacances en sus des dimanches et des jours fériés. Proclamé par Léo Lagrange, ce fut « l'an I du bonheur ».

Ainsi naissent, dans l'enthousiasme des révolutions, mythes et légendes. Des images si fortes qu'elles masquent la réalité des faits comme l'arbre la forêt. Cela s'appelle aussi des idées reçues, au nombre desquelles la *création* des vacances par le Front populaire occupe un rang très honorable. Sans vouloir briser le rêve ni contester que les « cong' pay' » sont bien un des grands acquis de 36, il convient donc, cependant, de rendre à l'histoire ce qui lui appartient et de relativiser l'importance comme la nouveauté de cette invention des vacances légales.

En effet, quant à son importance, il faut d'abord rappeler ici que, sous l'égide d'un gouvernement de gauche, dont le triple mot d'ordre lors des élections de mai fut « le pain, la paix, la liberté », le vote de cette loi s'inscrit dans un contexte de mécontentement populaire où priment d'autres revendications, politiques, sociales et économiques. Ce sont à des

demandes liées à l'emploi et au travail et non aux loisirs que s'attache à répondre en priorité le gouvernement de Léon Blum, notamment en donnant un nouveau statut légal aux conventions collectives et aux délégués ouvriers ; en instituant la semaine de quarante heures, dite alors « la semaine des deux dimanches » (loi votée le 21 juin par 385 voix contre 175) ; et, suite aux « accords Matignon », en préconisant un relèvement des salaires de 7 à 15 %. Si les congés payés arrivent dans le même mouvement, force est de constater qu'ils ne sont pas au centre des préoccupations ni même des attentes des travailleurs français des années trente. Avant le 6 juin, les cahiers de revendications des grévistes ne les évoquent pas. De fait, pour beaucoup, 36 ne sera pas la date des premières vacances au sens entendu aujourd'hui, à savoir (selon l'OMT) un déplacement personnel de quatre jours ou plus hors de son domicile. Pour que les vacances prennent des allures de départ massif et de séjour prolongé hors de chez soi, il faudra attendre l'après-guerre, voire le début des années cinquante.

Pourquoi ? La crise économique n'explique pas tout. Cela tient aussi au fait que, pas plus que le théâtre, la pratique d'un sport ou la visite d'un musée, le voyage d'agrément n'est, pour l'heure, une forme de loisir culturellement intégrée par les mentalités populaires. De surcroît, dans une France encore profondément rurale, dont la moitié de la population n'est urbaine que depuis 1932, le goût du voyage pour fuir la ville et retrouver le pittoresque de la nature ou les joies du plein air n'est pas un désir d'évasion partagé par le plus grand nombre. Des villes ou des champs, les Français partent peu, alors qu'en Angleterre, berceau historique du tourisme, où ce taux d'urbanisation de la population fut atteint dès

1861, la moitié des Londoniens prennent déjà, en 1934, des vacances hors de chez eux. Et en 1937, 15 millions d'Anglais passent au moins une semaine de vacances en dehors de leur domicile principal ! En France, à la même époque, plus nombreux sont ceux qui emploient le temps libéré supplémentaire de leurs congés sur le modèle du temps libre ordinaire, en allant au café ou à la pêche ou en se consacrant au bricolage et au jardinage, loisirs sédentaires épisodiquement interrompus le temps d'une virée, promenade ou excursion dans les environs : campagne proche, ville voisine ou bord de mer à portée de train, voire de tramway. La plupart de ces séjours étaient très courts, dépassant rarement deux jours.

Comme le note la philosophe Simone Weil, alors ouvrière chez Renault : « Une loi ne suffit pas à changer les comportements » ; et celle de 36 sur les congés payés n'échappe pas à la règle. Elle ne transforme pas tous les Français en vacanciers épris de voyages, de découverte, d'activités ou de repos loin de chez eux. Bien conscient de cette résistance des mentalités, Léo Lagrange s'emploiera à changer les comportements par diverses mesures incitatives, notamment en développant les auberges de jeunesse, « écoles du tourisme », ou en instaurant le billet de train de congés payés à 30 % de réduction. Ce « billet Lagrange », il ne s'en vendra que 560 000 exemplaires en 1936, un succès modeste que ne compense pas alors l'automobile – la voiture populaire (4 CV Renault, 2 CV Citroën ou autres) ne se diffusant que dans les années cinquante.

À rebours du mythe, qu'entretiennent photographies célèbres, clichés et préjugés, l'invention des congés payés n'a donc pas suscité la déferlante vacancière légendaire qui aurait vu la France entière

se ruer sur les plages. Cette ruée balnéaire à l'anglaise n'a pas eu lieu en France ; et si le rituel estival se dessine dans les années d'avant-guerre, la pratique, en tant que collective, n'en est encore qu'au stade de l'esquisse et du frémissement. La ruée est remise à plus tard. Elle s'accomplira à l'aube des Trente Glorieuses, transformant peu à peu l'espoir des vacances pour tous en réalité, avec par exemple l'augmentation sensible des ventes de billets de train. Près de 2 millions seront vendus en 1947 ; 3 en 1948 ; plus de 4 en 1949 ; et les 5 millions seront dépassés en 1951.

Ce qui est neuf, c'est que cette loi de 1936 est une mesure générale et non sectorielle. Car pour le reste, les vacances, le tourisme et la villégiature existent depuis longtemps et l'idée de congés payés n'est pas nouvelle, tant d'un point de vue national qu'international.

En France, avant 1936, les congés payés existent déjà, sectoriellement. Les fonctionnaires en bénéficient depuis le Second Empire ; en 1900, les employés du tout nouveau métro parisien obtiennent 10 jours par an de vacances payées ; et à la veille de la Première Guerre, les employés de bureau et de commerce, une semaine. À cela s'ajoutent, nombreuses, d'autres catégories professionnelles : cheminots (avec en sus la gratuité des chemins de fer), mineurs, employés de mairie, des banques ou des magasins, qui tous bénéficient, avant le Front populaire, d'avantages similaires ou supérieurs. Association créée en 1890 et spécialisée dans le tourisme, le *Touring Club de France* compte plus de 100 000 adhérents dès le tournant du siècle. Une grosse minorité de salariés n'a donc pas attendu la loi sur les vacances pour en prendre et voyager.

Quant à la loi elle-même, son idée n'est pas neuve non plus. Un projet de loi tendant à généraliser le principe des congés payés (loi Bureau-Godard) fut rejeté par la Chambre en 1913. En 1925, un autre projet (Durafour), donnant quinze jours de congés payés pour tous, ne fut discuté en commission qu'en juin 1928 et finalement enterré. Une nouvelle proposition de loi fut adoptée par la Chambre en juillet 1931, mais ce fut cette fois le Sénat qui fit obstacle. Aussi la loi de juin 1936 apparaît-elle comme une énième tentative, enfin réussie, dont le vote à la quasi-unanimité a une valeur plus symbolique que novatrice au regard d'une idée (comme d'un usage) qu'elle n'invente pas mais entérine, prenant acte d'une évolution sociale.

En fait, du point de vue international, la France a comblé son retard en votant cette loi. Dès 1871, l'Angleterre vote le *Bank Holiday Act*, loi sur les jours fériés dont le succès se traduira en une génération par l'invasion des plages – Brighton, Blackpool, Hastings ou autres – par les citadins. Les typographes d'un grand quotidien de Strasbourg (alors allemande) disposent en 1894 de trois à six jours de congés payés par an. Et entre 1905 et 1910, des mesures analogues sont prises en Autriche-Hongrie, Norvège et Suisse. 21 % des ouvriers finlandais disposent de congés payés dès 1912...

Au lendemain de la Première Guerre, la législation tend à élargir ce droit. Dans la nouvelle République d'Autriche, la loi du 19 juillet 1919 accorde aux ouvriers une semaine de congés payés après douze mois passés dans l'entreprise. Les employés obtiennent deux à cinq semaines de congés ! À partir de 1920, ces mesures s'étendent aux gens de maison, aux employés des villes de plus de 5 000 habitants, puis,

en 1923, aux salariés agricoles. Et avant 1925, l'exemple autrichien fut suivi par la Finlande, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Pologne et certains cantons suisses ainsi que par l'URSS. Allemagne, Royaume-Uni, Danemark, Suède et Union sud-africaine, quant à eux, parviennent au même résultat par conventions collectives (négociées par branche) ou accords d'entreprise. Ainsi, dès 1924, plus de 82 % des ouvriers allemands avaient obtenu le droit au congé et ils étaient presque 98 % en 1929 à bénéficier de cet avantage, qui n'était alors octroyé qu'à 13 % des ouvriers anglais et 1 % des ouvriers français !

Alors, si ce ne sont ni les vacances ni les congés payés, qu'a donc créé le Front populaire ? On l'a dit : la loi de juin 1936 est une mesure générale qui fait que la France sera, selon certains, le seul pays au monde à disposer d'une législation de cette ampleur – arguant que si 80 à 90 % des travailleurs de l'Europe industrialisée ont des congés à la veille de la guerre de 1939, ces pays n'ont toujours pas de loi ; ou que si l'URSS institue, elle aussi, le congé annuel par sa constitution de 1936, elle en exclut encore les kolkhoziens. Mais la même année, des textes législatifs rédigés dans le même esprit que la loi française furent publiés en Irlande, en Belgique, au Venezuela et en Bulgarie – si bien que, selon d'autres, 14 pays avaient déjà en 1936 une législation générale sur les congés payés.

On n'entrera pas ici dans ce débat car l'essentiel n'est sans doute pas là. Suite aux impulsions conjuguées de Léon Blum, qui dès 1919 proclama « la nécessité d'une action audacieuse en la matière », et de Léo Lagrange, qui déclare vouloir « que l'ouvrier, le paysan et le chômeur trouvent dans le loisir la joie de vivre et le sens de leur dignité », le Front populaire

amorce une mutation profonde des concepts de loisirs et de vacances. Cette transformation est non seulement sociologique et politique mais aussi psychologique, car ces concepts apparaissent, somme toute assez inopinément au cœur d'un pays en crise, non seulement comme l'extension d'un droit à tous, mais aussi comme un besoin universel et, surtout, comme une liberté rendue à tout un chacun.

À cette époque, dans l'Italie fasciste, avec l'*Opera Nazionale Dopolavoro* (« Organisation nationale de l'après-travail »), et dans l'Allemagne hitlérienne, avec *Kraft durch Freude* (« La Force dans la joie »), se sont mises en place des organisations de vacances très « encadrantes ». La première vise à mettre à profit les heures de liberté du vacancier pour l'éduquer physiquement, intellectuellement et moralement, et la seconde à faire de l'emploi rationnel de ses vacances un devoir moral. Au même moment, il souffle en France, au moins dans les esprits, sur les écrans aussi, avec *La Vie est à nous* de Jean Renoir, un vent tout contraire, qui emporte chacun en son voyage – qu'il soit réel ou seulement encore rêvé. Où cela ? Dans le flux d'évasions dispersées de vacances inorganisées : le joyeux désordre d'une fugue collective éparpillée.

En fonction des pays et des idéologies, l'instauration des congés payés n'a pas eu le même effet sur l'imaginaire des loisirs. Ici sans nul doute, avec cette image, naissent le mythe de 1936 et l'idée d'invention qui lui est associée. Mais c'est ici aussi que résident la nouveauté et la différence. Elles sont dans cette *représentation des vacances comme explosion libératrice débordant l'ordre social*.

Tandis que de l'autre côté du Rhin, les cérémonies d'accueil en fanfare permettent aux délégations de SA

ou de SS de mettre en valeur l'efficacité de leur organisation des loisirs auprès de vacanciers « bien dirigés » – qu'en France aussi, quoique sous une forme moins rigide et propagandiste, catholiques, socialistes, communistes, syndicalistes et patrons éclairés partagent avec leurs voisins l'idée que les congés payés constituent un temps privilégié d'éducation du peuple –, un poète chante sur son chemin. Il va « de ferme en château » et « couche sur l'herbe tendre des bois ». Il fait l'apologie de vacances vagabondes aux antipodes des loisirs organisés et encadrés. Ce chanteur, c'est Charles Trenet, qui interprète pour la première fois *Je chante* au bar du Grand Hôtel à Marseille, en 1937.

”

## LES VACANCES



*La Neige empoisonnée* (Éditions A. Moreau, 1975) ; ou de J. Krippendorf, *Les Dévoreurs de paysages*, (Éditions 24 heures, 1975), ouvrages aux titres évocateurs. Moins polémiques, on renverra ici plutôt aux travaux déjà cités de Kadat ou Michaud. Voir aussi, de L. Réau (réactualisé par M. Fleury et G.-M. Leproux), *Histoire du vandalisme. Les Monuments détruits de l'art français* (Robert Laffont, 1994), où l'on découvre que les grands prédateurs du patrimoine ne sont pas forcément ceux qu'on croit...

Sur les « **35 heures** » et leurs effets sur les loisirs, les vacances et le tourisme, les études publiées sont encore rares. On mentionnera celle de J. Sicsic, *Les Nouveaux Temps libres. 35 heures, loisirs, tourisme : quel impact ?* (Touriscopie, 2001) ; et de J. Viard, *La France du temps libre et des 35 heures* (Éditions de l'Aube, 2002).

### Ouvrages sur la villégiature

Concernant le littoral, espace de villégiature le plus fréquenté, on mentionnera l'ouvrage pionnier de L. Burnet, *Villégiature et tourisme sur les côtes de France* (Hachette, 1963) ; d'A. Corbin, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage (1750-1840)* (Aubier, 1988) ; et à propos du Club Méditerranée, si associé à ce type de séjour, de C. Peyre et Y. Raynouard, *Histoire et légendes du Club Méditerranée*, (Seuil, 1971) ; d'A. Ehrenberg, « Le Club Méditerranée, 1935-1960 » in *Les Vacances* (revue Autrement, déjà cité) ; ou tout récent, *Club Med, 1950-2000*, publié par le Club lui-même, à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

On ne peut mentionner ici toutes les publications sur les autres destinations. Pour la ville, on citera G. Cazes et F. Potier, *Le Tourisme urbain* (PUF, « Que sais-je ? », 1996), ainsi que l'ouvrage collectif *Tourisme en villes* (L'Harmattan, 2000). On citera pour l'espace rural, de D. Leger et B. Hervieu, *Le Retour à la nature* (Seuil, 1979), et de B. Hervieu et J. Viard, *Au bonheur des campagnes* (Éditions de l'Aube, 1996). Et pour la montagne, R. Knaffou, *Les Stations intégrées de sport d'hiver des Alpes Françaises* (Masson, 1978) et

« Du tourisme ordinaire en montagne » (*Revue de Géographie Alpine*, n° 4, 1992).

### **Autres sources**

De nombreuses et intéressantes études sont publiées par l'ONT, ventilées en trois collections : « Données économiques du tourisme » (DET), « Analyses et Perspectives du Tourisme » (APT) et « Les Essentiels du Tourisme » (LET). Ainsi, concernant les séjours, on pourra consulter, dans la collection DET, la série d'enquêtes publiées en mars 1999 sur *La Demande touristique en espace urbain*, (n° 33) ; *en espace littoral*, n° 34 ; *en espace montagne* (n° 35) ; et *en espace rural*, (n° 36).

Au sujet de **l'évolution des pratiques vacancières** selon leur nature, leur espace ou les générations, on renverra également aux études de l'ONT, qui propose des enquêtes en ces domaines. Par exemple : *Les Sites touristiques en France métropolitaine : fréquentations 1996-1998* (APT n° 60, 1999) ; *Le Tourisme des 15 à 24 ans en France* (LET n° 10, 1998) ; *Les Seniors : marché porteur pour le tourisme ?* (APT n° 52, 1998) ; ou encore *Les Vacances d'été des enfants de 5 à 18 ans* (APT n° 59, 2000).

Pour ce qui est des **informations statistiques**, on peut aller directement aux sources : Comptes du Tourisme/DT, CREDOC, INSEE, ONT, IFOP, etc., qui ont souvent leurs propres publications. Mais on trouvera également des ouvrages de vulgarisation récapitulant les résultats et analyses de ces organismes : *L'État de la France* (coédition La Découverte/CREDOC) ou *Francoscopie* de G. Mermet édité par Larousse tous les deux ans depuis 1985.

Enfin, on signalera, publié par l'ONT, un *Atlas du tourisme*, édité en 1998, qui traite de l'environnement, de l'hébergement, des déplacements, de la fréquentation et du poids économique du « tourisme » et la première édition en janvier 2000 d'un *Dictionnaire des concepts et méthodes de l'observation touristique*, qui va de A (comme « Activités caractéristiques du tourisme ») à V (comme « Vacances » ou « Voyageurs »).